

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1911

THÈSE

POUR

N^o
271

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

Charles HENRY

Né à Machault (Ardennes), le 24 janvier 1885

DE L'EMPLOI DE LA SUCCI-POMPE DE DE ROHAN

DANS LE

TRAITEMENT DES CREVASSES
DU SEIN

Président : M. PINARD, professeur

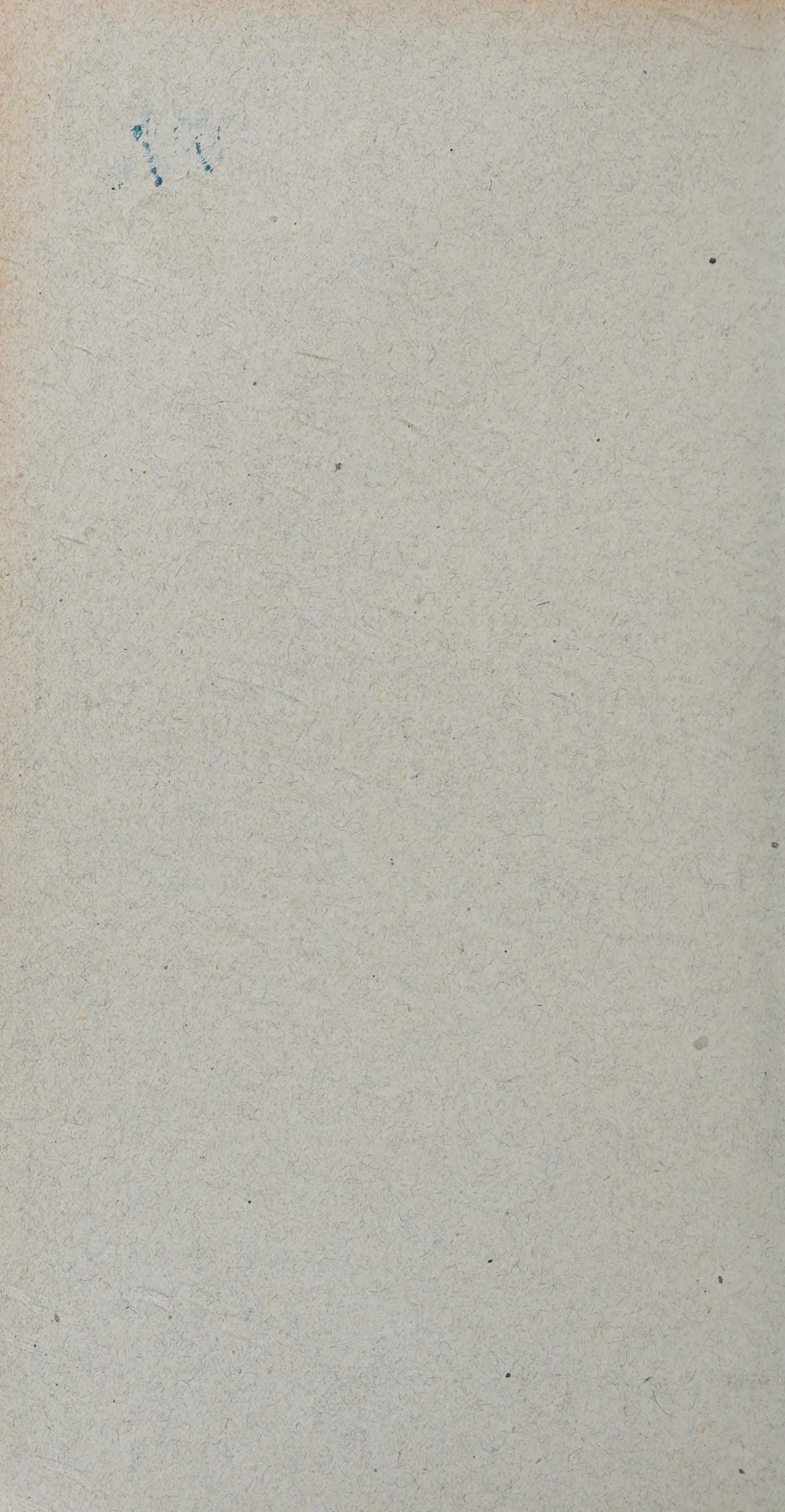
PARIS

IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

JOUE & C^{ie}, ÉDITEURS

15, Rue Racine (vi^e)

1911



271

THÈSE
POUR
LE DOCTORAT EN MÉDECINE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1911

THÈSE

N°

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

Charles HENRY

Né à Machault (Ardennes), le 24 janvier 1885

DE L'EMPLOI DE LA SUCCI-POMPE DE DE ROHAN

DANS LE

TRAITEMENT DES CREVASSES
DU SEIN



Président : M. PINARD, professeur

PARIS

IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

JOUVÉ & C^{ie}, ÉDITEURS

15, Rue Racine (v^{re})

1911

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

LE DOYEN, M. LANDOUZY

PROFESSEURS

MM

Anatomie.	NICOLAS
Physiologie.	CH. RICHEL
Physique médicale.	GARIEL
Chimie organique et Chimie générale.	GAUTIER
Parasitologie et Histoire naturelle médicale.	BLANCHARD
Pathologie et Thérapeutique générales.	ACHARD
Pathologie médicale.	WIDAL
Pathologie chirurgicale.	DEJERINE
Anatomie pathologique.	LANNELONGUE
Histologie.	PIERRE MARIE
Opérations et appareils.	PRENANT
Pharmacologie et matière médicale.	HARTMANN
Thérapeutique.	POUCHET
Hygiène.	MARFAN
Médecine légale.	CHANTEMESSE
Histoire de la médecine et de la chirurgie.	THOINOT
Pathologie expérimentale et comparée.	CHAUFFARD
	ROGER
	HAYEM
Clinique médicale.	GILBERT
	DEBOVE
	LANDOUZY
	HUTINEL
Maladies des enfants.	
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale.	GILBERT BAILLET
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.	GAUCHER
Clinique des maladies du système nerveux.	
	DELBET
Clinique chirurgicale.	QUENU
	RECLUS
	SEGOND
Clinique ophtalmologique.	DE LAPERSONNE
Clinique des maladies des voies urinaires.	ALBARRAN
	BAR
Clinique d'accouchements.	PINARD
	RIBEMONT-DESSAIGNES
Clinique gynécologique.	POZZI
Clinique chirurgicale infantile.	KIRMISSON
Clinique thérapeutique.	ALBERT ROBIN

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.

BALTHAZARD	DESGREZ	LENORMANT	PROUST
BERNARD	DUVAL (P.)	LEQUEUX	RATHERY
BRANCA	GOUGEROT	LERI	RETTERRER
BRINDEAU	GREGOIRE	LOEPER	RICHAUD
BROCA (A.)	GUENIOT	MACAIGNE	ROUSSY
BRUMPT	GUILLAIN	MAILLARD	ROUVIERRE
CAMUS	JEANNIN	MORESTIN	SCHWARTZ
CARNOT	JOUSSET (A.)	MULON	SICARD
CASTAIGNE	LABBE (M.)	NICLOUX	TERRIEN
CHEVASSU	LANGLOIS	NOBECOURT	TIFFENEAU
CLAUDE	LAIGNEL-LAVASTINE	OKINCZYC	ZIMMERN
COUVEAIRE	LECENE	OMBREDANNE	

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MA FEMME, A MON FILS

A MES PARENTS

MEIS ET AMICIS

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR PINARD

A MES MAÎTRES DANS LES HÔPITAUX

MONSIEUR LE DOCTEUR LANGLET

Directeur de l'École de Médecine de Reims

MONSIEUR LE DOCTEUR HARMAN

Chirurgien de l'Hôpital de Reims

MONSIEUR LE DOCTEUR SIMON

Professeur à l'École de Médecine de Reims

MONSIEUR LE DOCTEUR DE BOVIS

Médecin-Accoucheur de l'Hôpital de Reims

MONSIEUR LE PROFESSEUR PINARD

(Clinique Baudelocque, 1909-1910)

M. LE PROFESSEUR AGRÉGÉ WALLICH

MONSIEUR LE PROFESSEUR A. BROCA

Chirurgien de l'Hôpital des Enfants-Malades

MONSIEUR LE PROFESSEUR J.-L. FAURE

Chirurgien des Hôpitaux

MONSIEUR LE PROFESSEUR HUTINEL

Enfants-Malades, 1910

M. LE PROFESSEUR AGRÉGÉ NOBÉCOURT

MONSIEUR LE DOCTEUR LACASSE

MONSIEUR LE DOCTEUR LE MASSON

DE L'EMPLOI DE LA SUCCI-POMPE DE DE ROHAN
DANS LE
TRAITEMENT DES CREVASSES
DU SEIN

INTRODUCTION

« Le lait de la mère appartient à son enfant. »
Telle est l'éloquente formule par laquelle M. le professeur Pinard a résumé la question de l'allaitement des enfants nouveau-nés. Il est, en effet, d'observation courante, qu'un enfant élevé au sein maternel a toutes chances pour se bien porter, alors que, privé du lait de sa mère, il se trouve beaucoup plus exposé, son coefficient de résistance étant de ce fait amoindri.

Nous voulons penser que toute femme, soucieuse de la santé de son enfant, voudra elle-même l'allaiter; mais à côté de celles, qu'une raison sociale, comme le travail dans une industrie, empêche de le faire, il en est d'autres, qui, souffrant de crevasses du sein, sont obligées de suspendre l'allaitement pendant un temps plus ou moins long. La consé-

quence de la suspension de l'allaitement retentit souvent sur l'enfant qui, privé de sa nourriture habituelle, subit en quelques jours un retard considérable dans l'accroissement normal de son poids; retard qu'il lui est ensuite fort difficile de rattraper.

N'existe-t-il pas un moyen de remédier à cet état de choses ? c'est ce que nous allons envisager dans notre thèse.

Sous le nom de *Tétée artificielle* (1), M. le professeur agrégé Wallich, fut amené à chercher dans quelles occasions il serait utile de se servir d'un appareil imaginé par M. de Rohan et destiné à traire le lait. De ses observations il résulte, que la *Tétée artificielle*, est indiquée dans tous les cas où la succion directe de l'enfant est difficile ou impossible :

1° Dans les malformations du mamelon, la succi-pompe modifie la forme défectueuse ;

2° Chez les prématurés, la succi-pompe éveille et entretient la sécrétion laitée ;

3° En cas de bec-de-lièvre ;

4° En cas de crevasses, la tétée artificielle permet de recueillir le lait nécessaire sans interrompre l'allaitement.

Cette dernière indication de la succi-pompe fera seule le sujet de notre recherche, et nous nous efforcerons de démontrer par nos observations, que son emploi :

Accélère la guérison de la crevasse ;

1. Wallich, *Annales de Gynécologie*, juillet 1909.

Entretien la sécrétion lactée;

Permet à l'enfant de bénéficier du lait maternel pendant la durée du traitement.

Au terme d'un travail qui nous permet de présenter vingt-quatre observations, nous voulons tout d'abord exprimer toute notre reconnaissance à M. le professeur agrégé Wallich qui a bien voulu nous inspirer le sujet de notre thèse et nous aider de ses conseils.

Nous prions également M. le professeur Pinard, qui nous fait aujourd'hui le grand honneur de présider notre thèse, et dont l'enseignement restera pour nous si précieux, d'accepter nos sentiments de profonde gratitude. Nous le remercions particulièrement d'avoir bien voulu nous permettre de faire nos expériences dans sa clinique et de nous avoir ainsi facilité notre très modeste travail.

Après avoir rappelé brièvement, au début de notre thèse, les différents moyens préconisés pour le traitement des crevasses du sein, nous décrirons la succipompe de de Rohan. Nous en exposerons les parties essentielles et la technique avec les remarques que nous avons pu faire au cours de nos tétées.

Viendront ensuite nos observations.

Nous terminerons enfin par les conclusions qui sont la conséquence naturelle de nos expériences.

CHAPITRE PREMIER

DES MOYENS PROPOSÉS POUR LE TRAITEMENT DES CREVASSES DU SEIN

Le mamelon est parfois incomplètement développé. Ce développement incomplet, bien que le plus souvent naturel, peut-être cependant acquis dans quelques cas de compression exercée dès le jeune âge par un corset défectueux, et ce mamelon ombiliqué sera souvent une prédisposition aux crevasses. Pour obvier à l'ombilication du mamelon, divers procédés ont été imaginés parmi lesquels nous citerons :

1° La titillation du mamelon dans les deux derniers mois de la grossesse ;

2° Les suctions répétées ;

3° L'aspiration par des pips veentouses en verre ;

4° L'anneau des femmes de Strasbourg : on attire autant qu'on le peut à travers cet anneau, le mamelon, qui se trouve ainsi serré à sa base, et, par suite, allongé (Duval, Paris 1861) ;

5° Chez les femmes primipares à peau frêle et délicate, on affermissait le mamelon par des lotions

astringentes, on pouvait employer le cognac, le rhum, le vin. Astley Cooper se servait d'eau fortement salée pour durcir l'épiderme.

Quand le traitement préventif a été inefficace, c'est-à-dire, quand, par les procédés plus ou moins recommandables, énoncés précédemment, le mamelon n'a pas acquis un développement suffisant pour permettre à l'enfant une succion facile; ou bien quand, à la suite d'ulcérations anciennes, un certain nombre de conduits galactrophores sont restés oblitérés, l'enfant est obligé de déployer une force considérable pour se nourrir : il tiraille, mâchonne, et blesse l'organe. La crevasse, d'ailleurs, peut se produire en dehors de tout vice de conformation, si l'enfant est très vigoureux et vorace.

Quand l'enfant est difficile et criard, il arrive que la nourrice, pour le calmer, lui présente le sein à tout instant; il s'ensuit, à part des tiraillements incessants, une sorte de macération, d'où une prédisposition aux crevasses. En règle générale, il faut engager les mères à ne donner à téter que toutes les trois heures dans la journée et moins souvent encore pendant la nuit, la santé du nourrisson ne peut nullement souffrir, bien au contraire, de cette régularité dans les repas.

Il va sans dire que les soins de propreté les plus minutieux sont indispensables : la femme devra tous jours laver le mamelon avant et après chaque tétée avec de l'eau bouillie.

Quand la crevasse est produite, la thérapeutique

a un grand nombre de moyens à lui opposer ; mais ils sont loin d'avoir tous une efficacité égale et un grand nombre ne sont pas sans inconvénients.

Dans son livre intitulé : *Conseils aux mères*, Donné, attribuant les crevasses du sein à une mauvaise sécrétion laiteuse, avait recommandé un traitement général approprié. « Que l'enfant souffre de la mauvaise qualité du lait, dit-il, qu'il ait du muguet ou des aphtes, et la succion pourra ne pas être absolument inoffensive. » Mais il y a loin de là à attribuer toujours les crevasses à des aphtes de la bouche de l'enfant.

Le Dr Dieberder (de Lorient) a publié dans les *Annales de Gynécologie*, en 1876, un article où il met les crevasses et les gerçures, sur le compte de la nature du lait. Il en conclut que si le lait n'a pas toutes les qualités désirables, c'est que le sang d'où il émane n'a pas lui-même les qualités normales. Il termine en disant : « En tout cas, les crevasses étant la conséquence d'un état pathologique qui se traduit par de la fièvre, le traitement qui en découle, consistera nécessairement, dans l'emploi des fébrifuges ; en d'autres termes, les gerçures du mamelon sont au premier chef, justiciables du sulfate de quinine 0 gr. 80 à 1 gramme par jour. » Suivent quatre observations que nous n'oserions dire probantes. Nous laisserons à M. Dieberder la responsabilité entière de son assertion.

Quant au traitement local, il a subi nombre de vicissitudes et les principaux agents thérapeutiques

préconisés, se sont, semble-t-il, succédés sans qu'un seul ait obtenu le suffrage universel. Quand, dans le traitement d'une affection, l'on voit ainsi mettre en œuvre tant de médicaments, c'est qu'il n'en existe pas un seul réellement efficace.

A la crevasse produite, on a opposé :

1° Les applications émollientes ou faiblement toniques, tel le beurre de cacao : moyen peu efficace ;

2° Les artringents : oxyde de zinc, extrait de ratanhia, acétate de plomb, teinture de cachou, alun. Mais il est difficile de faire disparaître toute trace de ces substances au moment de la tétée, ce qui peut être une occasion de dégoût invincible pour les enfants délicats, prenant le sein assez difficilement ; d'autant que certains d'entre eux ne sont pas toujours inoffensifs. On avait, à ce sujet, conseillé d'éviter l'acétate de plomb, dont l'usage peut amener chez le nourrisson des accidents saturnins. Dans son *Traité des Maladies des Enfants*, M. Bouchut en cite un cas : « Chez les enfants à la mamelle, la colique de plomb est très rare, mais j'en ai vu des exemples. J'ai vu un cas suivi de mort chez un enfant de huit jours, dont la mère, affectée de gerçures, se barbouillait d'une solution dite de M^{me} Delacour et qui n'est qu'une solution concentrée d'acétate de plomb. »

La pommade astringente opiacée serait dangereuse à cause de la susceptibilité du nouveau-né pour l'opium ;

3° Les balsamiques : comme le baume du Pérou ;

4° Les substitutifs : tels le calomel, le nitrate

d'argent. Cazeaux se trouvait bien de l'emploi du nitrate d'argent, « pourvu que le crayon fut très pointu » ;

5. Puis viennent : la glycérine, la teinture d'iode et l'eau oxygénée à douze volumes coupée de moitié d'eau bouillie, qui, à ses propriétés antiseptiques très actives, joint l'avantage de n'être pas toxique pour le nourrisson. On fait un lavage après chaque tétée ; puis un pansement sec à la gaze stérilisée, qui a sur le pansement humide, le grand avantage de ne pas entraîner la macération du bout du sein (1).

Et voici que nous arrivons aux procédés ayant pour but de soustraire la crevasse à la bouche de l'enfant. Blondel, cité par Bouchut dans son *Traité de la première enfance* a proposé d'enduire le bout du sein de teinture de benjoin au moyen d'un pinceau de blaireau très fin. Par l'évaporation de l'alcool, le benjoin se dépose en poudre impalpable sur la surface de la crevasse et la met à l'abri du contact de l'air. Le benjoin, selon lui, n'est nullement nuisible pour l'enfant qui peut téter sans qu'on essuie le mamelon ; on applique dès la tétée une nouvelle couche. Simpson rapproche les bords de la gerçure ainsi que les parties voisines d'une couche de collodion élastique. On peut objecter à ce système que le collodion se décolle facilement ; que l'enfant en prend des morceaux dans sa bouche et crie en conséquence.

1. *Pratique médico-chirurgicale*, t. VI, *Crevasses du sein*.

L'emploi de tous ces moyens thérapeutiques nécessitant l'application d'un paussement compressif et souvent même la suppression de l'allaitement pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, avait un grave inconvénient : le sein, ainsi mis au repos et comprimé, voyait sa sécrétion ralentie d'une manière fort appréciable, et la pratique nous montre qu'il est toujours très difficile de lui rendre sa fonction aussi intégrale après qu'avant. Si l'on note la courbe de poids d'un nourrisson dont la mère, atteinte de crevasse, est soignée par un traitement de ce genre, on observe une baisse de poids subite assez forte, coïncidant avec le début de la médication; et les augmentations qui suivent, indiquent, par leur lenteur de progression, que la sécrétion ne redevient que fort péniblement assez abondante pour assurer à l'enfant un développement normal.

Les bouts de sein artificiels ont encore été préconisés, avec plus de succès cependant. C'est Boucher, chirurgien de La Flèche, qui eut l'idée de recouvrir le mamelon de la pellicule intérieure de la coque d'un œuf. Le bout de sein de Bailly a pu rendre des services appréciables, mais il a un gros inconvénient qui le fait souvent abandonner. L'enfant qui aspire le lait par ce moyen est obligé de faire des efforts beaucoup plus considérables qu'à l'état naturel; aussi, nombreux sont ceux qui n'ont pas la force de continuer une succion aussi pénible et se nourrissent insuffisamment.

Vinrent ensuite les téterelles bi-aspiratrices ainsi

nommées parce que la mère et l'enfant se partagent le travail de succion. En réalité, la mère seule fait effort, et l'enfant n'a qu'à déglutir le lait qui lui arrive en abondance. Plusieurs modèles ont été imaginés. Dans l'appareil de M. Auvard, la capsule de verre est conique ; il n'y a qu'une soupape dans l'intérieur de la tétine destinée à l'enfant. Dans l'appareil de M. Smester, la capsule est plus large et plus allongée ; il y a deux soupapes, l'une dans la tétine de la mère, l'autre dans la tétine de l'enfant. Mais le système de soupapes a toujours donné des désillusions et l'inventeur lui-même reconnaît que si, théoriquement, l'appareil est excellent, « en pratique il se détraque à tout moment ».

D'une façon générale, on peut dire que si ces moyens ont pu rendre des services, ils n'échappent cependant pas à de légères critiques : ils sont tout d'abord très fatigants pour la mère, et nous avons pu voir nombre de femmes en ayant fait usage et qui toutes déclaraient avoir renoncé à aspirer elles-mêmes confiant ce soin à un aide ou bien abandonnant complètement l'appareil, dont les services étaient payés au prix de maux, plus grands que ceux qu'ils prétendaient soulager.

Et puis, il faut encore que l'instrument réalise les conditions d'asepsie les plus rigoureuses. Il convient donc de le faire bouillir au moins une fois chaque jour et ces manipulations le détériorent vite.

Il faut, également, ainsi que l'a signalé M. le professeur agrégé Wallich, tenir compte de l'hypersé-

crétion salivaire que détermine la succion chez la personne qui se sert de l'aspirateur ; quelques gouttes peuvent être entraînées dans le récipient et venir souiller le lait destiné à l'enfant.

Différents autres appareils ont encore été imaginés, destinés à recueillir le lait aspiré par une pompe ; mais ils sont loin de réaliser les conditions physiologiques et leur emploi est aujourd'hui complètement abandonné.

La succi-pompe de M. de Rohan, qui fut présentée en 1909, à la Société d'Obstétrique et de Pédiatrie, par M. le professeur agrégé Couvelaire, nous a donné des résultats excellents. C'est cet appareil que nous voulons décrire maintenant.

CHAPITRE II

LA SUCCI-POMPE DE M. DE ROHAN

La supériorité que présente la succi-pompe sur les instruments précédemment décrits, c'est d'imiter en tout point la nature ; c'est-à-dire d'aspirer et de relâcher alternativement le mamelon. L'enfant ne fait pas autre chose et le graphique de la pompe est absolument superposable aux mouvements de succion naturelle.

L'appareil se compose de trois parties :

- 1° Une cloche destinée à recevoir le lait ;
- 2° Une pompe destinée à le traire ;
- 3° Un tube intermédiaire en caoutchouc.

Dans la cloche, on peut distinguer deux portions : l'une cylindro-conique qui s'applique sur l'aréole et où le mamelon vient faire saillie ; l'autre qui a la forme d'un ovoïde appendu à la partie inférieure, où vient s'accumuler le lait au fur et à mesure qu'il jaillit.

Le tube en caoutchouc porte sur son trajet un petit tube en verre muni d'un léger tampon d'ouate

destiné à filtrer l'air. Les mouvements de va-et-vient de ce tampon traduisent fidèlement les alternatives de vide et de pression atmosphérique au niveau du mamelon.

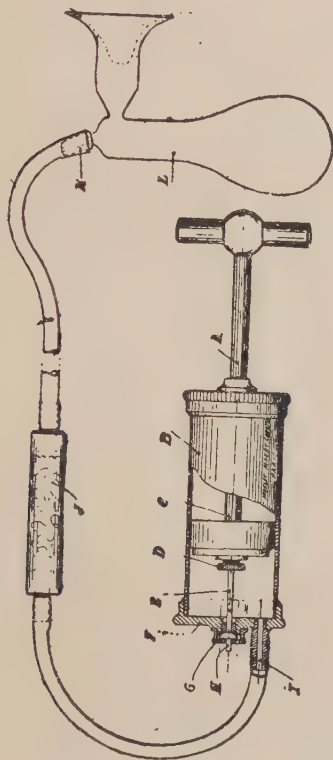
Quant à la pompe proprement dite, elle a pour caractère essentiel de ne pas être aspirante et foulante, son rôle se borne à l'aspiration. Elle permet au mamelon de s'ériger sans le ramener violemment à sa position initiale ; la pression atmosphérique seule s'en charge.

Cet appareil fut essayé à la Maternité de Saint-Louis ; il permit d'obtenir en cinq minutes des quantités de lait variant de 20 à 100 centimètres cubes.

Nous devons ici répondre à une objection qui se présente naturellement à l'esprit. Cet appareil comporte un inconvénient, c'est d'exiger la présence d'un aide. Cet inconvénient a été prévu et supprimé. La succi-pompe peut, en effet, très facilement et en quelques instants, se fixer sur un pied constitué par une tige terminée par un étrier. Dans ces conditions, la femme peut se traire d'une main, tandis que de l'autre elle appuie la cloche sur l'aréole. L'asepsie de l'appareil est très simple : la cloche réservoir et le tube de verre peuvent être facilement stérilisés par l'ébullition.

Nous venons de voir comment est construite la succi-pompe ; voyons comment elle fonctionne. Il suffit évidemment de placer la partie cylindro-conique de la cloche sur l'aréole du sein, de l'y maintenir à l'aide de deux doigts et d'aspirer à l'aide de

la pompe. Mais il est certaines précautions que nos expériences nous ont enseignées et qu'il est bon d'observer afin de se placer dans les meilleures conditions opératoires.



Il convient tout d'abord de bien placer la cloche en regard du mamelon et de recommander à la patiente de bien l'appliquer sur son sein, mais toutefois sans appuyer. Beaucoup de femmes pèchent par excès, et, comprimant leur glande mammaire, elles ferment la lumière des canaux galactophores et

le lait ne vient pas. Il suffit d'être prévenu pour y remédier.

Un autre point important, à notre avis, est celui du chemin à faire parcourir au piston, surtout pour les premiers coups de pompe. L'amplitude en est certainement variable dans chaque cas particulier et laissée au doigté de l'opérateur ; mais nous avons à ce sujet un guide et un guide infailible : c'est la douleur. Une tétée faite avec la succi-pompe ne doit déterminer aucune douleur. Il convient donc de commencer par de très légères tractions sur le piston pour amorcer progressivement l'écoulement laitieux, et ce n'est que lorsque le mamelon s'est allongé et que le lait vient sourdre régulièrement à chaque coup de piston, que l'on peut, mais toujours progressivement, augmenter l'énergie des tractions, autrement dit, le vide à l'intérieur de l'appareil.

Cette remarque est valable pour toutes les indications de la succi-pompe, mais surtout au cas de crevasse du sein. Nous avons vu des crevasses s'ouvrir sous l'action de tractions trop brusques ou trop énergiques et le lait se teinter par l'arrivée de quelques gouttes de sang. Nous devons ajouter que dans ces circonstances, la tétée n'allait pas sans quelque douleur.

Quand l'enfant tette, il lui arrive fréquemment de se reposer quelques secondes pour continuer ensuite son repas interrompu. Il faut, en toutes choses, se rapprocher le plus possible des conditions physiologiques, et nous conseillons, au cours d'une tétée

de dix minutes de s'arrêter deux ou trois fois. Le lait qui tardait à jaillir, se montrera ensuite plus abondant.

Dans les conditions que nous venons d'envisager, nous sommes en droit d'affirmer que la tétée par la succi-pompe est indolore et nous avons observé nombre de femmes, qui, à la vue d'un instrument qu'elles ne connaissaient pas, s'effrayaient et redoutaient la souffrance, réclamer ensuite leur « tétée » pour le soulagement qu'elles y trouvaient.

L'emploi de cet appareil permet d'obtenir en quelques minutes des quantités de lait assez variables suivant les nourrices; aussi, convient-il de toujours contrôler les rations prises à chaque tétée par l'enfant. Un dispositif très simple permet de donner directement le lait contenu dans la cloche-réservoir en substituant au tuyau d'aspiration une tétine de caoutchouc semblable à celle des biberons. Il convient toutefois de réchauffer le lait au bain-marie avant de le faire boire à l'enfant.

CHAPITRE III

Des observations qui vont suivre, il se dégage que l'emploi de la succi-pompe accélère la cicatrisation des crevasses du sein, tout en entretenant une sécrétion lactée abondante.

Et comme corollaire, l'enfant, qui reçoit chaque jour une quantité de lait maternel appropriée à ses besoins, accroit progressivement son poids suivant une courbe normale.

OBSERVATIONS

Toutes nos observations ont été recueillies à la Clinique Baudelocque dans le service de M. le professeur Pinard.

Les deux premières observations que nous publions sont empruntées à la thèse du Dr André qui n'a pu en recueillir davantage : « Quelques femmes, par crainte de souffrir et décidées à cesser l'allaitement, ayant refusé de se laisser traire. »

OBSERVATION I (André)

(*Brièveté du mamelon et crevasse.* — Reg. clin., n° 641, 1909.)

Salle La Chapelle, M^{me} P..., entrée le 16 avril. Accouchée le 18.

Primipare.

Dernières règles du 26 au 30 juin.

Poids de l'enfant à la naissance : 4.350 grammes

Placenta : 780 grammes.

La femme présente une crevasse du sein droit qui s'est formée dès les premières tétées.

Poids le 19 avril : 4.100 grammes.

Poids le 20 avril : 3.900 grammes.

On commence les tétées artificielles le 20 avril.

Le 20 avril :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	10 gr.	5 gr.	10 minutes
Deuxième tétée..	4	6	—
Troisième tétée..	10	6	—
Quatrième tétée..	9	21	—
Cinquième tétée..	15	10	—

Poids le 21 avril : 3.800 grammes (— 100 gr.).

Total de la traite : 96 grammes.

Le 21 avril :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	20 gr.	15 gr.	10 minutes
Deuxième tétée..	10	15	—

— 29 —

Troisième tétée..	10	25	—
Quatrième tétée.	20	30	—
Cinquième tétée.	25	35	—
Sixième tétée....	15	30	—
Septième tétée...	20	40	—

Poids le 22 avril : 3.830 grammes (+ 30 gr.).

Total de la traite : 310 grammes.

Le 22 avril.

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	40 gr.	20 gr.	5 minutes
Deuxième tétée .	50	25	—
Troisième tétée..	60	30	—
Quatrième tétée.	30	80	—
Cinquième tétée.	60	50	—
Sixième tétée...	20	40	—
Septième tétée..	25	50	—

Poids le 23 avril : 3.880 grammes (+ 50 gr.).

Total de la traite : 580 grammes.

Le 23 avril :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée....	35 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	50	60	—
Troisième tétée...	60	30	—
Quatrième tétée..	50	40	—
Cinquième tétée .	60	25	—
Sixième tétée.....	55	40	—
Septième tétée....	45	50	—

Poids le 24 avril : 3.920 grammes (+ 40 gr.).

Total de la traite : 630 grammes.

La crevasse est guérie et l'enfant reprend le sein de sa mère.

OBSERVATION II (André)

(*Crevasses.* — Reg. clin., n° 802, 1909.)

Salle Mauriceau, M^{me} L..., entrée le 13 mai. Accouchée le 13.

Secondipare.

Dernières règles du 4 au 10 août.

Poids de l'enfant à la naissance : 2.820 grammes.

Placenta : 470 grammes.

La femme présente aux deux mamelons des crevasses qui lui rendent l'allaitement très pénible.

Poids le 14 mai..... 2.700 grammes

— 15 — 2.680 —

— 16 — 2.700 —

— 17 — 2.740 —

— 18 — 2.770 —

On commence les tétées artificielles le 18 mai.

Le 18 mai :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	40 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	30	30	—
Troisième tétée....	25	35	—
Quatrième tétée...	30	35	—
Cinquième tétée...	35	25	—

Sixième tétée..... 40 20 —

Septième tétée..... 30 20 —

Poids le 19 mai : 2.800 grammes (+ 30 gr.)

Total de la traite : 425 grammes.

Le 19 mai :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée....	40 gr.	20 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	30	25	—
Troisième tétée....	35	35	—
Quatrième tétée...	35	30	—
Cinquième tétée...	20	30	—
Sixième tétée.....	25	35	—
Septième tétée.....	30	40	—

Poids le 20 mai : 2.830 grammes (+ 30 gr.)

Total de la traite : 430 grammes.

20 mai. — Les crevasses sont guéries et la femme recommence l'allaitement.

OBSERVATION III (Personnelle)

(Crevasses. — Reg. clin., n° 39, 1910.)

Chambre 8, M^{me} R ..., entrée le 6 janvier. Accouchée le 6.

Primipare.

Poids de l'enfant à la naissance : 2.680 grammes.

Placenta : 420.

Les seins sont durs, gorgés de lait et les deux mamelons présentent des crevasses.

Poids le 7 janvier.....	2.460 grammes
— 8 —	2.390 —
— 9 —	2.400 —
— 10 —	2.500 —

On commence les tétées artificielles le 10 janvier.

Le 10 janvier :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée....	20 gr.	20 gr.	5 minutes
Deuxième tétée....	15	20	—
Troisième tétée...	35	30	—
Quatrième tétée...	30	30	—
Cinquième tétée...	35	15	—
Sixième tétée.....	40	30	—
Septième tétée.....	40	35	—

Poids le 11 janvier : 2.550 grammes (+ 50 gr.).

Total de la traite : 395 grammes.

Le 11 janvier :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée....	30 gr.	25 gr.	5 minutes
Deuxième tétée....	30	30	—
Troisième tétée....	25	35	—
Quatrième tétée...	40	35	—
Cinquième tétée...	35	40	—
Sixième tétée.....	40	40	—
Septième tétée.....	40	35	—

Poids le 12 janvier : 2.560 grammes (+ 10 gr.).

Total de la traite : 480 grammes.

Le 12 janvier :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée....	25 gr.	20 gr.	5 minutes
Deuxième tétée....	25	30	—
Troisième tétée....	30	25	—
Quatrième tétée....	35	35	—
Cinquième tétée....	30	30	—
Sixième tétée.....	35	30	—
Septième tétée.....	40	35	—

Poids le 13 janvier : 2.570 grammes (+ 10 gr.).

Total de la traite : 425 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant remis au sein maternel.

OBSERVATION IV (Personnelle)

(*Crevasses.* — Reg. clin., n° 60, 1910.)

Salle La Chapelle, M^{me} B..., entrée le 9 janvier. Accouchée le 10.

Primipare.

Poids de l'enfant à la naissance : 2.830 grammes.

Placenta : 480 grammes.

Le sein droit présente une large crevasse.

Poids le 11 janvier.....	2.750 grammes
— 12 —	2.730 —
— 13 —	2.600 —
— 14 —	2.600 —

On commence les tétées artificielles le 14 janvier.

Le 14 janvier :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	15 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	15	35	—
Troisième tétée...	15	40	—
Quatrième tétée...	25	40	—
Cinquième tétée...	20	35	—
Sixième tétée...	30	40	—
Septième tétée...	30	45	—

Poids le 15 janvier : 2.640 grammes (+ 40 gr.).

Total de la traite : 410 grammes.

Le 15 janvier :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	25 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	20	30	—
Troisième tétée...	25	35	—
Quatrième tétée...	30	40	—
Cinquième tétée...	25	45	—
Sixième tétée...	30	40	—
Septième tétée...	35	40	—

Poids le 16 janvier : 2 650 grammes (+ 10 gr.).

Total de la traite : 450 grammes.

Le 16 janvier :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	30 gr.	35 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	30	25	—
Troisième tétée...	40	30	—

Quatrième tétée..	30	35	—
Cinquième tétée..	30	35	—
Sixième tétée....	30	40	—
Septième tétée...	40	40	—

Poids le 17 janvier : 2.680 grammes (+ 30 gr.).

Total de la traite : 470 grammes.

La crevasse est guérie et l'enfant remis au sein maternel.

OBSERVATION V (Personnelle)

(*Crevasses.* — Reg. clin., n° 91, 1910.)

Salle La Chapelle, M^m L..., entrée le 12 janvier. Accouchée le 14.

Tertipare.

Poids de l'enfant à la naissance : 2.000 grammes.

Placenta : 620 grammes.

Le sein gauche présente plusieurs petites crevasses.

Poids le 15 janvier.....	2.770 grammes
— 16 —	2.740 —
— 17 —	2.690 —

On commence les tétées artificielles le 17 janvier.

Le 17 janvier :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	10 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	15	10	—
Troisième tétée..	20	30	—
Quatrième tétée..	20	20	—

Cinquième tétée..	25	25	—
Sixième tétée....	20	30	—
Septième tétée...	30	15	—

Poids le 18 janvier : 2.660 grammes (— 30 gr.).

Total de la traite : 300 grammes.

Le 18 janvier :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	30 gr.	15 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	25	25	—
Troisième tétée..	30	30	—
Quatrième tétée..	35	25	—
Cinquième tétée..	30	25	—
Sixième tétée....	30	30	—
Septième tétée...	25	30	—

Poids le 19 janvier : 2.680 grammes (+ 20 gr.).

Total de la traite : 385 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant est remis au sein maternel.

OBSERVATION VI (Personnelle)

Crevasses. — Reg. clin., n° 100, 1910.

Salle La Chapelle, M^{me} L..., entrée le 16 janvier. Accouchée le 16.

Tersipare. — Cette femme a allaité ses deux premiers enfants et n'a jamais eu de crevasses.

Poids de l'enfant à sa naissance : 3.400 grammes.

Placenta : 500 grammes.

Les mamelons sont courts et le sein droit présente une crevasse.

Poids le 17 janvier	3.100 grammes
— 18 —	3.040 —
— 19 —	3.080 —
— 20 —	3.110 —

On commence les tétées artificielles le 20 janvier.

Le 20 janvier :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	15 gr.	30 gr.	10 minutes
Deuxième tétée..	20	30	—
Troisième tétée..	15	25	—
Quatrième tétée..	20	30	—
Cinquième tétée..	25	30	—
Sixième tétée...	30	30	—
Septième tétée...	25	25	—

Poids le 21 janvier : 3.150 grammes (+ 40 gr.).

Total de la traite : 340 grammes.

Le 21 janvier :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	20 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	25	35	—
Troisième tétée..	30	35	—
Quatrième tétée..	30	30	—
Cinquième tétée..	30	35	—
Sixième tétée...	35	30	—
Septième tétée...	30	35	—

Poids le 22 janvier : 3.150 grammes (= 0 gr.).

Total de la traite : 430 grammes.

Le 22 janvier :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	25 gr.	25 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	30	30	—
Troisième tétée..	25	30	—
Quatrième tétée..	35	40	—
Cinquième tétée..	35	35	—
Sixième tétée....	30	40	—
Septième tétée...	35	40	—

Poids le 23 janvier : 3.160 grammes (+ 10 gr.).

Total de la traite : 455 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant est remis au sein maternel.

OBSERVATION VII (Personnelle)

(Crevasses. — Reg. clin., n° 101, 1910.)

Salle Mauriceau, M^{me} N..., entrée le 14 janvier. Accouchée le 17.

Secondipare, a nourri sans crevasses son premier enfant.

Poids de l'enfant à la naissance : 4.500 grammes.

Placenta : 820 grammes.

Mamelons courts. Crevasse du sein gauche.

Poids le 17 janvier.....	4.250 grammes
— 18 —	4.200 —
— 19 —	4.250 —

On commence les tétées artificielles le 19 janvier.

Le 19 janvier :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	30 gr.	10 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	30	10	—
Troisième tétée...	35	15	—
Quatrième tétée...	30	20	—
Cinquième tétée...	30	20	—
Sixième tétée.....	40	25	—
Septième tétée....	30	15	—

Poids le 20 janvier : 4.280 grammes (+ 30 gr.).

Total de la traite : 340 grammes.

Le 20 janvier :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	35 gr.	15 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	30	20	—
Troisième tétée...	35	15	—
Quatrième tétée..	25	25	—
Cinquième tétée...	25	30	—
Sixième tétée... .	35	25	—
Septième tétée....	30	25	—

Poids le 21 janvier : 4.300 grammes (+ 20 gr.).

Total de la traite : 370 grammes.

Le 21 janvier :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	40 gr.	20 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	35	25	—
Troisième tétée...	40	30	—
Quatrième tétée..	35	25	—

Cinquième tétée..	45	25	—
Sixième tétée.....	40	30	—
Septième tétée....	45	30	—

Poids le 22 janvier : 4.350 grammes (+ 50 gr.).

Total de la traite : 455 grammes.

La crevasse est guérie et l'enfant est remis au sein maternel.

OBSERVATION VIII (Personnelle)

(*Crevasses.* — Reg. clin., n° 177, 1910.)

Salle Mauriceau, M^{me} P..., entrée le 30 janvier. Accouchée le 30.

Tertipare, avait allaité sans crevasses ses deux premiers enfants.

Poids de l'enfant à la naissance : 2.880 grammes.

Placenta : 450 grammes.

Le sein droit, gros et douloureux, présente une large crevasse.

Poids le 31 janvier.....	2.770 grammes
— 1 ^{er} février.....	2.800 —
— 2 —	2.820 —
— 3 —	2.750 —

On commence les tétées artificielles le 3 février.

Le 3 février :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	20 gr.	30 gr.	10 minutes
Deuxième tétée..	15	35	—
Troisième tétée..	1540		—

Quatrième tétée..	20	40	—
Cinquième tétée..	25	35	—
Sixième tétée....	25	45	—
Septième tétée...	20	40	—

Poids le 4 février : 2.700 grammes (50 gr.).

Total de la traite : 405 grammes.

Le 4 février :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée.....	20 gr.	35 gr.	5 minutes
Deuxième tétée.....	25	35	—
Troisième tétée.....	20	40	—
Quatrième tétée....	25	40	—
Cinquième tétée....	30	45	—
Sixième tétée.....	30	35	—
Septième tétée.....	25	40	—

Poids le 5 février : 2.710 grammes (+ 10 gr.).

Total de la traite : 445 grammes.

Le 5 février :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée.....	25 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée....	30	35	—
Troisième tétée....	30	40	—
Quatrième tétée....	25	45	—
Cinquième tétée....	25	50	—
Sixième tétée.....	30	45	—
Septième tétée.....	35	40	—

Poids de la traite : 2.740 grammes (+ 30 gr.).

Total de la traite : 495 grammes.

La crevasse est guérie et l'enfant est remis au sein maternel.

OBSERVATION IX (Personnelle)

(*Crevasses.* — Reg. clin., n° 182, 1910.)

Chambre 4, M^{me} D..., entrée le 31 janvier. Accouchée le 31 janvier.

Secondipare.

Poids de l'enfant à la naissance: 3.700 grammes.

Placenta : 460 grammes.

Les deux seins présentent des crevasses multiples, qui rendent l'allaitement très douloureux.

Poids le 1^{er} février..... 3.300 grammes

— 2 — 3.270 —

— 3 — 3.270 —

— 4 — 3.200 —

On commence les tétées artificielles le 4 février.

Le 4 février :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	25 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	30	25	—
Troisième tétée....	30	25	—
Quatrième tétée...	35	40	—
Cinquième tétée...	40	45	—
Sixième tétée.....	35	40	—
Septième tétée....	45	35	—

Poids le 5 février : grammes 3.250 (+ 50 gr.).

Total de la traite 460 : grammes.

Le 5 février :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée....	30 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	25	35	—
Troisième tétée...	30	35	—
Quatrième tétée....	35	40	—
Cinquième tétée...	40	45	—
Sixième tétée.....	40	45	—
Septième tétée....	40	40	—

Poids le 6 février : grammes 3.280 (+ 30 gr.).

Total de la traite : 520 grammes.

Le 6 février :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée....	35 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	40	35	—
Troisième tétée...	40	40	—
Quatrième tétée...	35	45	—
Cinquième tétée...	40	50	—
Sixième tétée.....	40	45	—
Septième tétée....	45	50	—

Poids le 7 février : grammes 3.340 (+ 60 gr.).

Total de la traite : 580 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant remis au sein maternel.

OBSERVATION X (Personnelle)

(*Crevasses.* — Reg. clin., n° 1041, 1910.)

Salle La Chapelle, M^{me} C..., entrée le 7 juillet Accouché
le 8.

Primipare.

Poids de l'enfant à la naissance : 2.860 grammes.

Placenta : 400 grammes.

Le sein droit présente de nombreuses crevasses.

Poids le 9 juillet..... 2.700 grammes

— 10 — 2.720 —

— 11 — 2.720 —

On commence les tétées artificielles le 11 juillet.

Le 11 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	15 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	25	40	—
Troisième tétée..	20	35	—
Quatrième tétée	25	45	—
Cinquième tétée..	25	40	—
Sixième tétée....	20	45	—
Septième tétée...	25	35	—

Poids le 12 juillet : 2.730 grammes (+ 10 gr.).

Total de la traite : 415 grammes.

Le 12 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	20 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	25	35	—
Troisième tétée..	30	45	—
Quatrième tétée..	25	40	—
Cinquième tétée..	25	35	—
Sixième tétée....	30	30	—
Septième tétée...	25	35	—

Poids le 13 juillet : 2.740 grammes (+ 10 gr.).

Total de la traite : 440 grammes.

Le 13 juillet:

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	25 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	25	45	—
Troisième tétée..	35	45	—
Quatrième tétée..	30	35	—
Cinquième tétée..	30	40	—
Sixième tétée....	35	45	—
Septième tétée...	35	40	—

Poids le 14 juillet : 2.750 grammes (+ 10 gr.)

Total de la traite : 505 grammes.

La crevasse est guérie et l'enfant remis au sein maternel.

OBSERVATION XI (Personnelle)

(*Crevasse*. — Reg. clin., n° 1052, 1910.)

Salle La Chapelle, M^{me} G. ., entrée le 9 juillet. Accouchée le 9.

Primipare.

Poids de l'enfant à la naissance : 2.870 grammes.

Placenta : 430 grammes.

Les mamelons sont courts. La femme présente des crevasses aux deux seins.

Poids le 10 juillet..... 2.800 grammes

— 11 2.790 —

On commence les tétées artificielles le 11 juillet.

Le 11 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	15 gr.	20 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	20	15	—
Troisième tétée...	25	25	—
Quatrième tétée..	30	20	—
Cinquième tétée..	30	35	—
Sixième tétée....	25	20	—
Septième tétée...	30	30	—

Poids le 12 juillet : 2.810 grammes (+ 20 gr.).

Total de la traite : 320 grammes.

Le 12 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	20 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	25	35	—
Troisième tétée...	25	35	—
Quatrième tétée..	35	45	—
Cinquième tétée..	30	40	—
Sixième tétée....	35	45	—
Septième tétée...	40	45	—

Poids le 13 juillet : 2.870 grammes (+ 60 gr.).

Total de la traite : 485 grammes.

Le 13 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	30 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	35	45	—
Troisième tétée...	30	40	—
Quatrième tétée...	45	35	—
Cinquième tétée...	40	40	—
Sixième tétée...	45	45	—
Septième tétée...	50	45	—

Poids le 14 juillet : 3.900 grammes (+ 30 gr.).

Total de la traite : 565 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant remis au sein maternel.

OBSERVATION XII (Personnelle)

(*Crevasses.* — Reg. clin., n° 1068, 1910.)

Salle Salayrès, M^{me} V..., entrée le 12 juillet. Accouchée le 12.

Primipare.

Poids de l'enfant à la naissance : 3.220 grammes.

Placenta : 510 grammes.

Crevasses des deux mamelons, douloureuses.

Poids le 13 juillet.....	2.700 grammes
— 14 —	2.750 —
— 15 —	2.810 —
— 16 —	2.890 —

On commence les tétées artificielles le 16 juillet.

Le 26 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	25 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	20	25	—
Troisième tétée...	15	30	—
Quatrième tétée..	25	15	—
Cinquième tétée..	20	25	—
Sixième tétée....	25	15	—
Septième tétée...	20	25	—

Poids le 17 juillet : 2.960 grammes (+ 70 gr.).

Total de la traite : 315 grammes.

Le 17 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	25 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	30	40	—
Troisième tétée...	35	45	—
Quatrième tétée..	40	35	—
Cinquième tétée..	35	40	—
Sixième tétée.....	45	45	—
Septième tétée....	40	45	—

Poids le 18 juillet : 3.000 grammes (+ 40 gr.).

Total de la traite : 530 grammes.

Le 18 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée..	35 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	40	45	—
Troisième tétée...	35	35	—
Quatrième tétée..	50	40	—
Cinquième tétée..	45	35	—
Sixième tétée....	45	45	—
Septième tétée...	50	35	—

Poids le 19 juillet : 3.100 grammes (+ 100 gr.).

Total de la traite : 565 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant remis au sien maternel.

OBSERVATION XIII (Personnelle)

(*Crevasses.* — Reg. clin., n° 1070, 1910.)

Salle Dubois, M^{me} B..., entrée le 12 juillet. Accouchée le 13.

Quintipare, avait allaité sans crevasses ses quatre premiers enfants.

Poids de l'enfant à la naissance : 3.230 grammes.

Placenta : 420 grammes.

Sein droit gonflé et douloureux. Crevasses.

Poids le 14 juillet..... 3.120 grammes

— 15 — 3.100 —

— 16 — 3.130 —

On commence les tétées artificielles le 16 juillet.

Le 16 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	15 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	10	50	—
Troisième tétée...	20	55	—
Quatrième tétée...	15	50	—
Cinquième tétée...	15	50	—
Sixième tétée.....	25	55	—
Septième tétée....	25	45	—

Poids le 17 juillet : 3.200 grammes (+ 70 gr.).

Total de la traite : 470 grammes.

Le 17 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	25 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	20	50	—
Troisième tétée...	20	50	—
Quatrième tétée..	25	55	—
Cinquième tétée..	30	55	—
Sixième tétée....	25	45	—
Septième tétée...	25	50	—

Poids le 18 juillet : 3.250 grammes (+ 50 gr.).

Total de la traite : 525 grammes.

Le 18 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	30 gr.	45 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	30	45	—
Troisième tétée...	25	50	—
Quatrième tétée..	30	55	—
Cinquième tétée..	35	50	—
Sixième tétée.....	30	55	—
Septième tétée....	25	45	—

Poids le 19 juillet : 3.310 grammes (+ 60 gr.).

Total de la traite : 550 grammes.

Le 19 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	35 gr.	50 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	35	55	—
Troisième tétée...	40	50	—
Quatrième tétée..	40	45	—
Cinquième tétée..	35	55	—
Sixième tétée.....	30	50	—
Septième tétée....	35	55	—

Poids le 20 juillet : 3.320 grammes (+ 10 gr.).

Total de la traite : 610 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant est remis au sein maternel.

OBSERVATION XIV (Personnelle)

(Crevasses. — Reg. clin., n° 1081, 1910.)

Chambre 4, M^{me} D..., entrée le 14 juillet. Accouchée le 15.

Secondipare.

Poids de l'enfant à la naissance : 3.550 grammes.

Placenta : 550 grammes.

Crevasses du sein gauche.

Poids le 16 juillet..... 3.320 grammes

— 17 — 3.410 —

On commence, le 17, les tétées artificielles.

Le 17 juillet:

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	40 gr.	15 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	30	25	—
Troisième tétée..	35	25	—
Quatrième tétée..	35	30	—
Cinquième tétée..	45	20	—
Sixième tétée....	45	25	—
Septième tétée...	40	20	—

Poids le 18 juillet : 3.520 grammes (+ 110 gr.).

Total de la traite : 430 grammes.

Le 18 juillet:

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	40 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	35	25	—
Troisième tétée..	35	25	—
Quatrième tétée..	40	35	—
Cinquième tétée..	40	30	—
Sixième tétée....	45	25	—
Septième tétée...	40	25	—

Poids le 19 juillet : 3.560 grammes (+ 40 gr.).

Total de la traite : 470 grammes.

Le 19 juillet:

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	45 gr.	25 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	40	35	—
Troisième tétée..	50	35	—
Quatrième tétée..	45	30	—

Cinquième tétée..	45	35	—
Sixième tétée....	50	30	—
Septième tétée...	55	35	—

Poids le 20 juillet : 3.600 grammes (+ 40 gr.).

Total de la traite : 555 grammes.

Le 20 juillet.

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	50 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	45	40	—
Troisième tétée..	45	40	—
Quatrième tétée..	45	45	—
Cinquième tétée..	50	40	—
Sixième tétée....	50	40	—
Septième tétée...	55	45	—

Poids le 21 juillet : 3.800 grammes (+ 200 gr.)

Total de la traite : 630 grammes.

Le 21 juillet.

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	50 gr.	45 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	55	45	—
Troisième tétée...	50	40	—
Quatrième tétée..	50	40	—
Cinquième tétée..	55	40	—
Sixième tétée....	60	45	—
Septième tétée...	45	50	—

Poids le 22 juillet : 3.850 grammes (+ 50 gr.).

Total de la traite : 670 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant remis au sein maternel.

OBSERVATION XV (Personnelle)

(Crevasses. — Reg. clin., n° 1085, 1910.)

Salle Dubois, M^{me} C..., entrée le 15 juillet. Accouchée le 15 juillet.

Primipare.

Poids de l'enfant à la naissance : 3.850 grammes.

Placenta : 600 grammes.

Seins volumineux, présentant des crevasses.

Poids le 16 juillet	3.750 grammes
— 17 —	3.640 —
— 18 —	3.650 —
— 19 —	3.720 —

On commence les tétées artificielles le 19 juillet. *

Le 19 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	30 gr.	35 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	25	20	—
Troisième tétée..	25	20	—
Quatrième tétée.	30	30	—
Cinquième tétée..	35	35	—
Sixième tétée....	30	30	—
Septième tétée...	30	35	—

Poids le 10 juillet : 3.800 grammes (+ 80 gr.).

Total de la traite : 410 grammes.

Le 20 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée ..	25 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	25	40	—
Troisième tétée..	30	35	—
Quatrième tétée..	35	45	—
Cinquième tétée..	35	40	—
Sixième tétée....	40	45	—
Septième tétée...	35	40	—

Poids le 20 juillet : 3.850 grammes (+ 50 gr.).

Total de la traite : 510 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant remis au sein maternel.

OBSERVATION XVI (Personnelle)

(Crevasses. — Reg. clin., n° 1109, 1910.)

Salle Mauriceau, M^{me} D. ..., entrée le 19 juillet. Accouchée le 20.

Primipare.

Poids de l'enfant à la naissance : 4.210 grammes.

Placenta : 530 grammes.

Sein droit douloureux, crevasse du mamelon gauche.

Poids le 21 juillet..... 3.960 grammes

— 22 juillet..... 3.980 —

— 23 juillet..... 3.950 —

On commence les tétées artificielles le 23 juillet.

Le 23 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée..	40 gr.	20 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	50	25	—
Troisième tétée..	55	20	—
Quatrième tétée.	60	20	—
Cinquième tétée.	50	25	—
Sixième tétée...	55	30	—
Septième tétée..	45	25	—

Poids le 24 juillet: 3.970 grammes (+ 20 gr.).

Total de la traite : 520 grammes.

Le 24 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	50 gr.	25 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	55	20	—
Troisième tétée...	50	20	—
Quatrième tétée...	50	25	—
Cinquième tétée...	45	30	—
Sixième tétée....	50	30	—
Septième tétée....	50	30	—

Poids le 25 juillet, 4.040 grammes (+ 70 gr.).

Total de la traite : 525 grammes.

Le 25 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	45 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	50	30	—

Troisième tétée...	50	35	—
Quatrième tétée...	55	30	—
Cinquième tétée...	60	40	—
Sixième tétée.....	55	35	—
Septième tétée....	60	35	—

Poids le 26 juillet : 4.100 grammes (+ 60 gr.).

Total de la traite : 580 grammes.

La crevasse est guérie et l'enfant remis au sein maternel.

OBSERVATION XVII (Personnelle)

(*Crevasse*. — Reg. clin., n° 1117, 1910.)

Salle Portal, M^m. T..., entrée le 20 juillet. Accouchée le 22.

Secondipare, avait allaité son premier enfant sans cre-

vasses.

Poids de l'enfant à la naissance : 3.770 grammes.

Placenta : 400 grammes.

Crevasse aux deux seins.

Poids le 23 juillet.....	3.700 grammes
— 24 —	3.660 —
— 25 —	3.610 —

On commence les tétées artificielles le 25 juillet.

Le 25 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	20 gr.	15 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	20	15	—
Troisième tétée...	25	15	—

Quatrième tétée..	20	30	—
Cinquième tétée..	15	20	—
Sixième tétée....	25	25	—
Septième tétée...	20	25	—

Poids le 26 juillet : 3.680 grammes (+ 70 gr.).

Total de la traite : 315 grammes.

Le 26 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	20 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	25	35	—
Troisième tétée...	30	40	—
Quatrième tétée..	35	40	—
Cinquième tétée..	35	35	—
Sixième tétée.....	40	35	—
Septième tétée....	45	40	—

Poids le 27 juillet : 3.720 grammes (+ 40 gr.).

Total de la traite : 515 grammes.

Le 27 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	40 gr.	35 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	35	45	—
Troisième tétée...	35	45	—
Quatrième tétée...	40	40	—
Cinquième tétée...	45	45	—
Sixième tétée...	45	50	—
Septième tétée....	50	45	—

Poids le 28 juillet : 3.760 grammes (+ 40 gr.).

Total de la traite : 595 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant remis au sein maternel.

OBSERVATION XVIII (personnelle).

(*Crevasses.* — Rég. clin., n° 1126, 1910.)

Salle Solayrès, M^{me} W..., entrée le 23 juillet. Accouchée le 23.

Quartipare. — Avait eu des crevasses en nourrissant son second enfant.

Poids de l'enfant à la naissance : 3.850 grammes.

Placenta : 600 grammes.

La femme présente aux deux seins des crevasses.

Poids le 24 juillet : 3.680 grammes.

Poids le 25 juillet : 3.680 grammes.

On commence les tétées artificielles le 25 juillet.

Le 25 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée....	30 gr.	25 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	30	15	—
Troisième tétée...	25	25	—
Quatrième tétée..	20	20	—
Cinquième tétée..	25	20	—
Sixième tétée....	30	15	—
Septième tétée...	30	25	—

Poids le 26 juillet : 3.710 grammes (+ 30 gr.).

Total de la traite : 335 grammes.

Le 26 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	30 gr.	25 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	25	35	—
Troisième tétée...	30	20	—
Quatrième tétée..	35	35	—
Cinquième tétée..	35	30	—
Sixième tétée....	40	35	—
Septième tétée...	30	40	—

Poids le 27 juillet : 3,750 grammes (+ 40 gr.).

Total de la traite : 445 grammes.

Le 27 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	30 gr.	35 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	30	30	—
Troisième tétée...	40	35	—
Quatrième tétée..	40	35	—
Cinquième tétée..	40	45	—
Sixième tétée....	35	40	—
Septième tétée...	40	45	—

Poids le 28 juillet : 3,780 grammes (+ 30 gr.).

Total de la traite : 520 grammes.

Le 28 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée....	40 gr.	50 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	45	45	—
Troisième tétée...	45	35	—

Quatrième tétée..	40	50	—
Cinquième tétée..	45	50	—
Sixième tétée. . .	35	45	—
Septième tétée....	35	55	—

Poids le 29 juillet : 3 820 grammes (+ 40 gr.).

Total de la traite : 615 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant remis au sein maternel.

OBSERTATION XIX (Personnelle)

(*Crevasses*. — Reg. clin., n° 1136, 1910.)

Salle Portal, M^{me} B..., entrée le 24 juillet. Accouchée le 25.

Quintipare. A nourri sans crevasses ses enfants.

Poids de l'enfant à la naissance : 2.700 grammes.

Placenta : 500 grammes.

Mamelons courts. Crevasses du sein droit.

Poids le 26 juillet.....	2.480 grammes
— 27 —	2.450 —
— 28 —	2.460 —
— 29 —	2.470 —

On commence les tétées artificielles le 29 juillet.

Le 29 juillet :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	15 gr.	50 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	25	40	—

Troisième tétée..	30	35	—
Quatrième tétée..	25	45	—
Cinquième tétée..	20	40	—
Sixième tétée....	25	40	—
Septième tétée...	30	50	—

Poids le 30 juillet: 2.470 grammes (= 0 gr.).

Total de la traite: 470 grammes.

Le 30 juillet:

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	20 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	20	50	—
Troisième tétée..	25	55	—
Quatrième tétée..	30	50	—
Cinquième tétée..	35	55	—
Sixième tétée....	30	45	—
Septième tétée...	35	50	—

Poids le 31 juillet: 2.500 grammes (+ 30 gr.).

Total de la traite: 540 grammes.

La crevasse est guérie et l'enfant remis au sein maternel.

OBSERVATION XX (Personnelle)

(*Crepasses.* — Reg. clin., n° 1158, 1910.)

Salle Dubois, M^{me} H..., entrée le 29 juillet. Accouchée le 29 juillet.

Primipare.

Poids de l'enfant à sa naissance: 2.570 grammes.

Placenta : 500 grammes.

Légère crevasse du manchon gauche, mais très douloureuse.

Poids le 30 juillet.....	2.430 grammes
— 31 —	2.450 —
— 1 ^{er} août.....	2.400 —

On commence les tétées artificielles le 1^{er} août.

Le 1^{er} août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	30 gr.	15 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	30	25	—
Troisième tétée..	35	15	—
Quatrième tétée..	30	20	—
Cinquième tétée..	40	25	—
Sixième tétée....	45	25	—
Septième tétée...	40	25	—

Poids le 2 août : 2.450 grammes (+ 50 gr.).

Total de la traite : 400 grammes.

Le 2 août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	40 gr.	20 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	40	35	—
Troisième tétée...	45	30	—
Quatrième tétée..	50	30	—
Cinquième tétée..	50	40	—
Sixième tétée....	45	35	—
Septième tétée...	45	30	—

Poids le 3 août : 2.460 grammes (+ 10 gr.).

Total de la traite : 535 grammes.

La crevasse est guérie et l'enfant reprend le sein de sa mère.

OBSERVATION XXI (Personnelle).

(*Crevasses.* — Reg. clin., n° 1164, 1910.)

Salle Mauriceau, M^{me} P..., entrée le 31 juillet. Accouchée le 31.

Secondipare. N'a pas allaité son premier enfant.

Poids de l'enfant à la naissance : 2.070 grammes.

Placenta : 400 grammes.

Seins durs et douloureux, crevasses.

Poids le 1 ^{er} août.....	2.070	grammes
— 2 —	2.060	—
— 3 —	2.000	—
— 4 —	2.000	—
— 5 —	2.000	—

On commence les tétées artificielles le 5 août.

Le 5 août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	15 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	20	15	—
Troisième tétée..	15	25	—
Quatrième tétée..	30	40	—
Cinquième tétée..	35	30	—

Sixième tétée... 30 35 —

Septième tétée... 30 40 —

Poids le 6 août : 2.020 grammes (+ 20 gr.).

Total de la traite : 380 grammes.

Le 6 août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	25 gr.	35 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	30	30	—
Troisième tétée...	30	35	—
Quatrième tétée..	15	35	—
Cinquième tétée..	25	40	—
Sixième tétée....	40	35	—
Septième tétée....	30	30	—

Poids le 7 août : 2.030 grammes (+ 10 gr.).

Total de la traite : 435 grammes.

Le 7 août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	30 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	40	45	—
Troisième tétée...	45	35	—
Quatrième tétée..	30	30	—
Cinquième tétée..	35	45	—
Sixième tétée....	45	40	—
Septième tétée...	40	30	—

Poids le 8 août : 2.050 grammes (+ 20 gr.).

Le 8 août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	40 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	30	30	—
Troisième tétée..	30	35	—
Quatrième tétée.	50	45	—
Cinquième tétée..	45	30	—
Sixième tétée....	55	50	—
Septième tétée...	50	45	—

Poids le 9 août : 2.080 grammes (+ 30 gr.).

Total de la traite : 560 grammes.

Le 9 août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée.....	45 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée....	55	35	—
Troisième tétée....	50	55	—
Quatrième tétée...	50	50	—
Cinquième tétée...	45	40	—
Sixième tétée.....	35	45	—
Septième tétée.....	40	50	—

Poids le 10 août : 2.090 grammes (+ 10 gr.).

Total de la traite : 635 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant remis au sein maternel.

OBSERVATION XXII (personnelle)

(*Crevasses.* — Reg. clin, n° 1167, 1910.)

Chambre 2, M^{me} H..., entrée le 31 juillet. Accouchée le 31.

Primipare.

Poids de l'enfant à la naissance : 2.900 grammes.

Placenta : 550 grammes.

Mamelon droit rouge et douloureux, crevasses.

Poids le 1^{er} août..... 2.760 grammes

— 2 — 2.730 —

• On commence les tétées artificielles le 2 août.

Le 2 août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée...	20 gr.	40 gr.	10 minutes
Deuxième tétée..	10	35	—
Troisième tétée..	25	45	—
Quatrième tétée..	20	50	—
Cinquième tétée..	30	35	—
Sixième tétée....	15	40	—
Septième tétée...	30	40	—

Poids le 3 août : 2.750 grammes (+ 20 gr.).

Total de la traite : 435 grammes.

Le 3 août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée....	30 gr.	25 gr.	5 minutes
Deuxième tétée..	20	20	—

Troisième tétée...	15	25	—
Quatrième tétée..	20	25	—
Cinquième tétée..	15	30	—
Sixième tétée.....	25	40	—
Septième tétée...	30	20	—

Poids le 4 août : 2.790 grammes (+ 40 gr.).

Total de la traite : 340 grammes.

Le 4 août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée....	20 gr.	30 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	25	35	—
Troisième tétée...	20	40	—
Quatrième tétée...	20	40	—
Cinquième tétée...	25	30	—
Sixième tétée.....	30	35	—
Septième tétée....	35	35	—

Poids le 5 août : 2.800 grammes (+ 10 gr.).

Total de la traite : 420 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant remis au sein maternel.

OBSERVATION XXIII (Personnelle)

(Crevasses. — Reg. clin., n° 1174, 1910.)

Salle Dubois, M^{me} F..., entrée le 1^{er} août. Accouchée le 1^{er} août.

Secondipare. — Avait allaité sans crevasses son premier enfant.

Poids de l'enfant à la naissance : 3.370 grammes.

Placenta : 670 grammes.

Seins douloureux, crevasses.

Poids le 2 août...	3.300 grammes
— 3 — ...	3.310 —
— 4 — ...	3.320 —
— 5 — ...	3.350 —

On commence les tétées artificielles le 5 août.

Le 5 août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée....	30 gr.	40 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	40	30	—
Troisième tétée...	45	35	—
Quatrième tétée..	50	30	—
Cinquième tétée..	55	40	—
Sixième tétée.....	50	50	—
Septième tétée....	40	30	—

Poids le 6 août : 3.390 grammes (+ 40 gr.).

Total de la traite : 565 grammes.

Le 6 août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
	—	—	—
Première tétée....	50 gr.	40 gr.	5 minute
Deuxième tétée...	50	35	—
Troisième tétée...	40	45	—
Quatrième tétée..	45	55	—

C. Henry

Cinquième tétée..	45	50	—
Sixième tétée...	60	45	—
Septième tétée...	45	50	—

Poids le 7 août : 3.450 grammes (+ 60 gr.).

Total de la traite : 655 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant remis au sein maternel.

OBSERVATION XXIV (Personnelle)

(Crevasses. — Reg. clin., n° 1181, 1910.)

Salle Dubois, M^me P..., entrée le 3 août. Accouchée le 3 août.

Primipare.

Poids de l'enfant à la naissance : 3.070 grammes.

Placenta : 550 grammes.

Les deux seins présentent des crevasses douloureuses.

Poids le 4 août... 3.060 grammes

— 5 — ... 2.860 —

— 6 — ... 2.800 —

— 7 — ... 2.820 —

On commence le 7, les tétées artificielles.

Le 7 août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	30 gr.	20 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	25	10	—
Troisième tétée...	10	25	—

Quatrième tétée..	20	30	—
Cinquième tétée..	15	40	—
Sixième tétée....	30	30	—
Septième tétée...	40	25	—

Poids le 8 août : 2.830 grammes (+ 10 gr.).

Total de la traite : 350 grammes.

Le 8 août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	30 gr.	25 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	25	40	—
Troisième tétée...	30	35	—
Quatrième tétée..	30	36	—
Cinquième tétée..	20	35	—
Sixième tétée....	30	45	—
Septième tétée...	20	40	—

Poids le 9 août : 2.840 grammes (+ 10 gr.).

Total de la traite : 435 grammes.

Le 9 août :

	Sein droit	Sein gauche	Durée
Première tétée...	35 gr.	50 gr.	5 minutes
Deuxième tétée...	40	40	—
Troisième tétée...	45	35	—
Quatrième tétée..	45	45	—
Cinquième tétée..	40	40	—
Sixième tétée....	35	45	—
Septième tétée...	40	50	—

Poids le 10 août : 2.860 grammes (+ 20 gr.).

Total de la traite : 585 grammes.

Les crevasses sont guéries et l'enfant remis au sein maternel.

CONCLUSIONS

L'emploi de la succi-pompe est indiqué dans tous les cas de crevasses du sein.

1° Parce que, soustrayant le mamelon au contact de la bouche de l'enfant, il permet une cicatrisation plus rapide.

2° Parce qu'il supprime la douleur souvent intolérable de la femme qui allaite ayant des crevasses largement ouvertes.

3° Parce que, laissant à la glande son fonctionnement normal il entretient la sécrétion lactée.

4° Par ce qu'il permet d'alimenter selon ses besoins journaliers, avec le lait de sa mère, l'enfant qui devait prendre un lait mercenaire ou du lait de vache.

Vu : le Président de la thèse,

PINARD

Vu : le Doyen,

LANDOUZY

Vu : et permis d'imprimer ;

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

LIARD

BIBLIOGRAPHIE

- DUVAL. — Paris, 1861.
DONNÉ. — Conseils aux mères.
DIEBERDER. — Annales de Gynécologie, 1876.
BOUCHARDAT. — Maladies des enfants.
CAZEAUX. — Traité théorique et pratique de l'art des accouchements.
MARFAN (A.-B.). — Traité de l'allaitement maternel.
PINARD. — La puériculture du premier âge.
TARNIER et CHANTREUIL. — Traité de l'art des accouchements, 1888.
WALLICH (V.). — Éléments d'Obstétrique.
— Revue pratique d'Obstétrique et de Pédiatrie, décembre 1908.
— Annales de Gynécologie, juillet 1909.
— Pratique médico-chirurgicale, t. VI (Seins).
AUVARD. — Le Nouveau-né, 1909.
-

